

**Confédération des Junior-Entreprises Marocaines**

**Objet :** Accusé de réception des frais d’adhésion

Nous soussignés, Confédération des Junior-Entreprises Marocaines, représentée par son président Mr. BADDOURI Ismail et son trésorier Mr HAJJAMI Mahmoud, accusons la réception des frais d’adhésion à la CJEM, de la part de Junior Ensa Kenitra - Junior Entreprise de ENSA Kenitra, et ceux pour l’année 2019.

La cotisation s’élève à 1234234 DH a été réglée par virement bancaire à l’ordre du compte de la CJEM.

Cette attestation a été établie pour servir et valoir ce que de droit.

|  |  |
| --- | --- |
| Président de la CJEM | Trésorier de la CJEM |
| undefined | undefined |